

Compte-rendu de la formation chefs de piste POR

6 novembre 2010, Carhaix (29)

Intervenant :

Thierry Maurouard, Expert Fédéral TREC (FFE)

Informations générales

Règlement officiel TREC FFE 2011

Plus de règlement papier édité, consulter le site de la FFE (<http://www.ffe.com>):

Règlement général 2011 + spécifique TREC applicable au 1^{er} septembre 2010 + rectificatifs du 27/09/10
Règlement général 2011 + spécifique TREC en Attelage applicable au 1^{er} septembre 2010

Evolutions réglementaires 2011

- Disparition de la division « Pro » remplacée par des épreuves « Amateur Elite Grand Prix » se disputant en individuel uniquement.
- Il est possible de s'engager en équipe sur les épreuves jusqu'au niveau Amateur Elite inclus.
- Officiels de compétition : Chefs de piste et Juges « Club » jusqu'aux épreuves « Amateur »

Epreuves	Président de jury	Juge assesseur	Chefs de Piste POR/PTV
Club, Club Elite, Amateur	Club	Club	Club
Amateur Elite	National	National	National
Amateur Elite Grand Prix	National Elite	National	National Elite

Quelques rappels réglementaires

Officiels de Compétition

La liste des Officiels de Compétition agréés est accessible sur le site [http://www.ffe.com/](http://www.ffe.com) rubrique FFE Club SIF> Officiels de Compétition>Recherche (onglet à gauche de l'écran d'accueil)

Le président de jury d'une épreuve peut être, au besoin, le chef de piste POR et/ou PTV d'une même épreuve, sous réserve qu'il possède les qualifications requises. Le chef de piste POR/PTV peut également être une même personne. Mais il est préférable que des personnes différentes remplissent ces fonctions (plus d'objectivité en cas de litige) ; pour les championnats, il n'est pas possible d'enregistrer la DUC si ce ne sont pas des personnes différentes.

Les Officiels de Compétition doivent être titulaires de la licence fédérale de l'année en cours, et informés des nouveautés réglementaires pour leur discipline.

Ce sont les Comité Régionaux d'Equitation qui enregistrent les Officiels de Compétition Nationaux. Une formation pour les « Juges » (président de jury/juge assesseur) est prévue au cours de l'année ; l'intervenant sera Jean Guy MERCIER. Contacter le CRE pour plus d'informations.

Les Officiels de Compétition Nationaux doivent déposer un dossier de validation avec lettre de motivation auprès du CRE et doivent participer à l'organisation d'au moins 4 épreuves sur 2 ans (de niveau minimum Club élite) pour conserver le bénéfice de leur statut. L'organisation d'une Club Elite/Amateur + Amateur Elite la même journée compte pour 2 épreuves distinctes, puisque de niveau technique différent.

Epreuves spéciales

Il est laissé au choix de l'organisateur d'inclure un test de Maîtrise des Allures avec une épreuve spéciale POR ou PTV.

Les épreuves spéciales Amateur et Amateur élite sont ouverts aux cavaliers titulaires d'une licence Club.

Les épreuves spéciales ne sont ni qualificatives ni génératrice de points pour le classement permanent. Le nombre maximum de participations sur une épreuve spéciale PTV par cavalier ou cheval est de 3.

Rappel des critères d'âge et de niveau équestre pour les participations des mineurs :

Voir p.5 du règlement.

Epreuves par équipe

« Le résultat de l'équipe est la somme des 3 meilleurs résultats individuels [sur le PTV et la MA] des concurrents de l'équipe, divisé par trois et ajouté au résultat collectif du POR. Le résultat individuel d'un concurrent est la somme des trois tests individuels : Présentation, Maitrise des allures et PTV. Si, à la suite d'élimination(s), forfait(s) ou abandon(s), une équipe ne comporte plus le nombre minimum de 3 concurrents, elle sera éliminée. »

Une équipe doit donc être constituée de 3 cavaliers minimum.

Autres points de règlement (reformulations de points déjà précisés dans le règlement 2010)

- Le matériel obligatoire limité à licol + longe ne concerne que les épreuves Club (pas Club Elite ! Voir liste du matériel obligatoire p.8 du règlement)
- La distance totale du POR en Club a été abaissée à 12km maximum.
- Il n'est pas possible d'avoir des notes négatives (<0/10) sur le PTV ! (rappel nécessaire !)
- L'ordre des tests (POR, MA, PTV) est laissé au choix de l'organisateur mais chaque test doit être indépendant des autres (pas de MA ou d'extraits de PTV sur le POR !)
- Une chute du cheval ou du cavalier est pénalisée de -30pts sur l'ensemble du PTV ; à la deuxième chute, le couple obtient la note 0 sur le PTV et est immédiatement arrêté. Il n'est pas éliminé.
- Le fait de franchir une difficulté qui ne fait pas partie du parcours est considéré comme une erreur de parcours.
- Les PO ne sont plus autorisés sur le PTV, afin d'éviter les éliminations absurdes : charge au traceur de concevoir différemment son parcours de manière à positionner des difficultés intéressantes sur l'ensemble de son PTV, et pas seulement de rallonger le parcours en ajoutant de la distance inutile.
- En cas de danger sur le POR ou le PTV, le secteur doit être sécurisé par du rubalise + fléchage.

Formation spécifique chefs de piste POR

Conception des parcours

En règle générale, le niveau technique des POR est souvent trop élevé. Le niveau Club élite/amateur est le plus difficile à tracer. Il faut penser aux 3 mineurs de 12 ans et galop 2 qui peuvent prendre le départ sur ce type d'épreuve : privilégier la sécurité et la pédagogie. A ce niveau, il doit être possible que le meilleur concurrent rentre du POR avec un total de 300/300.

Rappel des enjeux pédagogiques selon le niveau d'épreuve :

- Club = découverte de la discipline
- Club élite/Amateur = découverte de la compétition
- Amateur élite et au-delà = compétition.

Précisions concernant les épreuves Club

Maximum 12km, vitesse moyenne 6 à 7km/h

2 à 3 tronçons suffisent. Au bout de 2 ou 3 participations, il est normal que le concurrent s' « ennuie » à ce niveau et souhaite passer au niveau supérieur ! Le niveau Club doit être TRES facile et sécurisant, pour un premier contact avec la discipline.

Les résultats « négatifs » sur le POR ne doivent pas exister en Club, ni même en Club Elite/Amateur.

Précisions concernant les épreuves de TREC en Attelage

Il n'existe qu'un niveau technique pour l'ensemble des différentes catégories d'attelage : le niveau Club. Il n'est pas judicieux de concevoir des POR d'un niveau technique trop difficile pour les rares meneurs expérimentés, au risque de décourager les nouveaux concurrents.

Autres conseils relatifs à la conception des parcours

- Utiliser la course à la balise et autres supports ludiques aux premiers niveaux d'épreuves ; certains tronçons évaluant la régularité peuvent être balisés au niveau Club.
- Vérifier le parcours avec les mêmes outils que ceux dont disposent les concurrents (carte et boussole, pas de GPS)
- Vérifier le parcours dans les mêmes conditions de progression que les concurrents (à cheval ou en attelage)
- La précision du tracé doit être indiscutable tout le temps (et non seulement aux endroits des contrôles)
- Le choix des vitesses doit être adapté au terrain mais aussi à la météo : éviter tout risque inutile.
- Les contrôles de fin de tronçon doivent être immanquables (un concurrent ne doit pas poursuivre son parcours à une vitesse inadaptée au tronçon suivant)
- Le chef de piste doit savoir reconnaître son erreur et annuler le temps ou les pénalités de passage sur un tronçon mal tracé
- Le « bon dosage » pour un contrôle de passage de niveau Amateur Elite est de 2/3 de bonnes arrivées, 1/3 de mauvaises
- En cas de danger sur une zone, le concurrent doit être averti en salle de cartes et le bon chemin à suivre balisé sur le terrain (rubalise, fléchage)

Le Manuel Technique du POR

Le support utilisé par Thierry Maurouard est un Manuel Technique POR édité par la commission TREC Nationale ; ce manuel peut-être demandé au CRE qui doit en faire éditer un certain nombre prochainement.

Ce manuel s'appuie en grande partie sur le précédent Manuel POR (<http://moera35.free.fr/docs/projet-manuel-POR-2009.pdf>)

« Le contrôle n'est pas la difficulté » : définition de la « philosophie » du POR

Il faut avant tout éviter la « chasse aux fanions », et concevoir les contrôles et leur positionnement de façon à valider la démarche du concurrent face à une difficulté topographique bien identifiée.

L'objectif n°1 du chef de piste POR doit être de concevoir un « itinéraire » de tourisme équestre. Il est en outre fondamental d'apporter un grand soin à la précision des tracés sur l'ensemble du POR, même (et surtout !) sur les premiers niveaux d'épreuves.

Adapter la difficulté au niveau de l'épreuve

Les paramètres qui vont permettre ensuite d'adapter une même difficulté topographique aux différents niveaux d'épreuves sont les suivants :

Le choix de la vitesse imposée sur le tronçon (celle-ci doit cependant rester adaptée au terrain),

Le positionnement des fanions : il ne faut laisser aucune place à « l'interprétation ». Les fanions ne doivent pas être « cachés », mais les concurrents ne doivent pas les apercevoir trop tôt ; leur positionnement doit valider une démarche juste de résolution de la difficulté topographique concernée.

L'emploi de balises d'orientation (épreuves Club à Club Elite/Amateur) qui permettent aux concurrents de se « recalcr » ; pour les niveaux Amateur Elite, préférer les contrôleurs humains (postes de contrôle fanionnés) qui laissent moins de liberté et valident le strict respect de l'itinéraire idéal.

Le passage des autres concurrents est également un paramètre intéressant : le traceur peut prévoir des arrivées multiples à un même point de contrôle (arrivées distinctes selon des séries, options pair-impair pour une même série...) afin d'obliger les concurrents à réfléchir, et ne pas suivre les traces des autres.

Rappel des normes techniques pour chaque niveau d'épreuve

Club : les concurrents observent le paysage et cherchent des repères sur la carte, utiliser essentiellement les points remarquables. Pas de difficulté topographique, tronçons misant sur la régularité, balisage en cas de terrain difficile.

Club Elite/Amateur : les concurrents utilisent encore les éléments remarquables (lecture de carte) et commencent à aborder les notions d'azimuts et de distances ; tronçons en « azimuts-distances » possibles en départ de chemin uniquement avec carrefours ou repères de changements de direction identifiables, point à point avec points de RDV indiqués sur la carte, proposant un cheminement « logique ».

Amateur Elite : les concurrents sont capables d'abstraction vis-à-vis de la carte et utilisent les fondamentaux (azimut, distance, relief). Tronçons avec azimuts en ligne ou en départ de chemin (à préciser tout de même !) ; calcul de points de RDV et tronçons en point à point avec choix d'itinéraires variés (pas d'ordre déterminé) ; tracé vierge, etc...

Autres conseils relatifs à la conception et à l'organisation du POR

- Utiliser des codes couleur pour chaque série ; exemple : blanc = Club, bleu = Club Elite/Amateur, jaune = Amateur Elite (code couleur « régional » suggéré par Herri BARON) : les feuilles de route de couleur facilitent la saisie des résultats et évitent les confusions aux points de contrôle.
- Marquer le frontal des chevaux avec un gros scotch de couleur pendant la Présentation : les contrôleurs du POR peuvent ainsi savoir à l'avance si un concurrent arrive par le bon chemin!
- Faire signer les carnets de route des concurrents par les contrôleurs, et les fiches de notation des contrôleurs par les concurrents, afin d'éviter les erreurs de saisie des horaires et confirmer les éventuelles observations.
- Prévoir des agrandissements de chaque contrôle de passage affiché dès l'arrivée du dernier concurrent, afin que chacun puisse faire le bilan de son parcours et comprendre ses erreurs le cas échéant ; cela permet également au chef de piste de vérifier que son contrôle est bien conçu, car il doit justifier ses choix par écrit (quels sont les indices dont disposent les concurrents ? Quelle possibilité de se recalcr ? etc...)
- Les « demandes d'informations » (ex-« réclamations ») doivent impérativement passer par les représentants de cavalier et/ou le jury.
- L'affichage du résultat provisoire du POR doit avoir lieu après la réunion du jury et des représentants de cavaliers ; une demande de vérification relative aux éventuelles erreurs de saisie reste possible après cet affichage, mais ainsi les litiges relatifs aux contrôles de passage sur le POR seront réglés en toute objectivité (de façon anonyme et non influencés par le classement de l'épreuve).

Autres informations

(Je reproduis ici mes notes de la précédente formation des chefs de piste POR, en 2008, car ces infos restent d'actualité !)

Organisation chronologique de la création du POR

1. Ebauche du circuit sur carte, à partir d'informations locales (réseaux équestres, topo guides...),
2. Première confrontation entre la carte et la réalité, sur le terrain,
3. Énumération des zones présentant des difficultés topographiques,
4. Retour sur le terrain pour prendre des mesures précises (roulette DDE, GPS...),
5. Vérification intégrale du parcours à cheval, 1 mois maximum avant la date de l'épreuve,
6. Sélection des difficultés indiscutables*
7. Rédaction des fiches explicatives des contrôles (à destination du jury et des concurrents)

*Si possible en concertation avec un autre chef de piste POR (vérificateur) ; le tracé du POR peut ainsi être préparé (étapes 1 à 4) par l'organisateur, même si celui-ci ne possède pas le statut de chef de piste National : le chef de piste officiel interviendra alors sur les phases 5 à 7 afin de valider le tracé définitif.

Les différents types de difficultés de POR

Thierry Maurouard nous a présenté plusieurs exemples de contrôles de POR (de niveau Club élite et Amateur élite) afin d'illustrer son exposé.

On distingue plusieurs types de difficultés topographiques exploitables en POR :

- apparition/disparition de chemins, bâtiments ou végétation
- le « bon chemin parmi d'autres » (chemins parallèles, départs de chemins multiples...)
- le suivi d'un dénivelé (le choix du bon chemin fait appel à l'observation précise du relief)
- « tourner à la bonne distance parmi plusieurs chemins »
- exploitation des points remarquables, de la différence entre la carte et la réalité...

Il existe également d'autres types de difficultés officielles :

- le « point à point » ou « course à la balise »
- le « parcours sans tracé » : azimut en ligne ou départ de chemin, avec ou sans road book
- le « parcours avec tracé vierge » : tracé sur fond blanc (photocopies remises aux concurrents)

Le parcours avec tracé vierge est une variante du parcours sans tracé ; les concurrents doivent ici « traduire » le tracé sur carte en azimuts-distances. On peut ainsi envisager de proposer à trois concurrents de niveaux distincts de réaliser le même tronçon en suivant un road book (épreuves Club), un tableau d'azimuts distances (épreuves Club élite/Amateur) ou un tracé vierge (épreuves Amateur élite).

Autres informations concernant le POR

- Les contrôles doivent être matérialisés par un double fanionnage dès que cela est nécessaire ; le premier jeu de fanions matérialise l'arrivée juste, le second jeu de fanions permet de noter l'heure d'arrivée (que ce soit par le bon ou le mauvais chemin). Les fanions doivent être bien visibles des contrôleurs pour éviter tout litige.
- Le recours aux « mauvaises balises » est à proscrire pour les niveaux Club et Club élite/Amateur, et à employer avec modération aux niveaux supérieurs.
- Il ne faut pas oublier qu'une même difficulté sanctionnée ne doit pas être sanctionnée 2 fois (par exemple, par une balise puis un contrôle) ; il faut dans ce cas repenser le positionnement des fanions du contrôle afin de ne sanctionner les concurrents qu'en un seul endroit, clairement identifié.

Informations relatives aux Championnats

Rappel des différents championnats accessibles pour chaque division en TREC

TREC en Attelage _____ Championnat de France de TREC en Attelage (division Club)

Club _____ Open des Clubs à Lamotte Beuvron + Championnat de France Juniors

Amateur _____ Championnat de France Amateur Elite + Championnat de France Jeunes

Pro _____ Championnat de France Amateur Elite grand Prix

Conditions de Qualification

- Championnat de France de TREC en Attelage : 2 classements dans l'année
- Championnat de France des Clubs (Open de France - Lamotte Beuvron) : 5 classements dans l'année dont au minimum 3 en indice « Elite » - l'Open de France est de niveau Club Elite ; la participation à une finale départementale ou régionale vaut pour 2 classements. A noter que les chevaux doivent avoir été classés au minimum 3 fois dans l'année.
- Championnat de France Junior (14-18 ans), division Club : 2 classements en Club Elite (ne peuvent pas participer en individuel à l'Open de France)
- Championnat de France Jeunes (18-21 ans), division Amateur : 2 classements en Amateur Elite
- Championnat de France Amateur Elite et Amateur Elite Grand Prix : projet de règlement en cours, infos à confirmer : qualification sur le classement permanent selon le coefficient des épreuves (plus de points selon l'indice : Amateur < Amateur Elite < Amateur Elite Grand Prix.) et le nombre de participants sur chaque épreuve. Seraient qualifiés pour le CF Amateur Elite GP les 30 meilleurs cavaliers du classement permanent Amateur (ayant été classés sur 2 épreuves Grand Prix minimum), seraient qualifiés pour le CF Amateur Elite les cavaliers des places 31 à 81 du classement permanent Amateur.

Circuit Amateur Elite Grand Prix : 6 épreuves au calendrier 2011, une par mois entre mars et août.

Dates	Lieu	Région	Contact	Organisateur
01 au 03/10/10	Saint Antoine d'A.	Aquitaine	Bull Cauchois	2C 2E Organisation
11 au 13/03/11	Villelaure	PACA	Jacky Guyon	Aux Ecuries d'Aiguillon
15 au 17/04/11	St Salvadou	Midi-Pyrénées	Gérard Gautié	La Chevauchée Salvadoise
14 au 15/05/11	Polminhac	Auvergne	Jean Madamour	Association Cheval Découverte
17 au 19/06/11	Langonnet	Bretagne	Marielle Molinari	Fjord de Kermat
8 au 10/07/11	Mur de Sologne	Centre	Ken Poste	Equinature
26 au 28/08/11	Wintzenheim	Alsace	Anita Stieber	Ferme Equestre de Wintzenheim

Détection des Jeunes et Juniors

Projet en cours, à confirmer : Thierry Maurouard se rendra sur 3 épreuves Amateur Elite Grand Prix couvrant l'ensemble du territoire, pour découvrir les talents de demain !

Nadia FONTAINE